

LE PAPE, LA GUERRE.

Et le Cinquième Commandement.

L'Humanité reprend à son compte le reproche fait au Pape par la Bataille Syndicaliste de n'avoir pas fait une "proclamation" du Ve commandement de Dieu: Tu ne tueras point. J'avais demandé si les censeurs du Pape s'imaginaient que ce commandement interdît à nos soldats de tuer les Allemands.

Pour nous répond l'Humanité, la réponse est nette et facile. Oui, le cinquième commandement évangelique (Tu ne tueras point) interdit aux vrais chrétiens de tuer leurs semblables.

Il est possible que pour l'Humanité ce commandement interdise aux hommes de se battre pour leur pays. Cela est de nulle conséquence, je le dis en droit comme en fait, puisque l'Humanité ne reconnaît pas ce commandement. Les conséquences qu'elle y attache ne peuvent donc avoir d'effet chez elle. Chez ceux qui reconnaissent ce commandement elles n'en auront pas davantage, l'Humanité ne jouissant chez eux d'aucune autorité en fait de religion.

Est-ce que l'Humanité ne sait pas que Juifs et Chrétiens, tous ceux pour qui ce commandement eût jamais force de loi, ont toujours regardé la guerre comme levant à leur égard l'interdiction de tuer? Si elle ne le sait, il faut donc le lui apprendre.

L'Humanité dira que ce ne sont pas de vrais chrétiens, ni peut-être de vrais Juifs. Je l'avertis au moins qu'il n'y en a pas d'autres: Que les Juifs, sous la loi de Moïse, avec la permission de ses successeurs, et l'approbation des mêmes livres qui rapportent la promulgation du cinquième commandement de Dieu, n'ont cessé de tuer à la guerre, Philistins, Amalécites, Assyriens, etc. Les Chrétiens de même.

Que l'Humanité en prenne son parti. Tous ceux qui ont cru à ce commandement, y ont cru autrement qu'elle ne veut qu'on y croie, elle qui n'y croit pas. Est-ce que l'Humanité ne trouve pas la situation qu'elle se donne un peu ridicule?

Venons au fond. Un ordre général est sujet à des exceptions. Feindre de croire qu'un ordre général ne puisse admettre d'exceptions sans être détruit, c'est abdiquer le bon sens et l'expérience la plus vulgaire. De telles exceptions ici ne doivent pas donner. Il faut savoir qui l'on tue, quand on tue et pourquoi l'on tue. Aussi bien dans l'ancienne que dans la nouvelle loi, l'Eglise a fait exception de ces cas.

Il s'ensuit que le Pape Benoît XV n'aurait pu aller dire aux hommes qui se battent en ce moment pour leur pays qu'ils violent un commandement de Dieu, sans se mettre en contradiction non seulement avec le "devoir légal" (tel qu'on entend ce mot à l'Humanité) est peu de chose, mais avec le devoir réel, l'amour de la patrie, l'ordre social, le bon sens, la tradition constante du christianisme et de l'Eglise.

Cela n'empêche pas de "réprocher la guerre". En disant, en osant ajouter, que S. S. Benoît XV ne l'a pas fait, l'Humanité dit le contraire de ce qui est de notoriété publique. Mais pérorer la guerre n'est pas condamner ceux qui, la guerre étant déclarée, ont comme citoyens le devoir d'y prendre part. Appeler la guerre un fléau, exhorter les nations à l'éviter, et l'interdire aux particuliers comme un péché, cela fait une grande différence, j'ose dire que sa façon de penser à quelque chose d'un peu boche. L. DIMIER.

Une vraie Villégiature Préparée

PAR LES



AGENT DES BILLETS

229 rue St-Charles

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.



Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT

A la 32me rue et la 7me Avenue

Un lit de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.

Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A la Carte"

Bureau des BILLETS.

211 RUE ST. CHARLES.

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal

FRONT MAIN 288.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS

(Trains de Plaisir)

Tous les Dimanches et Mercredis

À LA PAROISSE DE

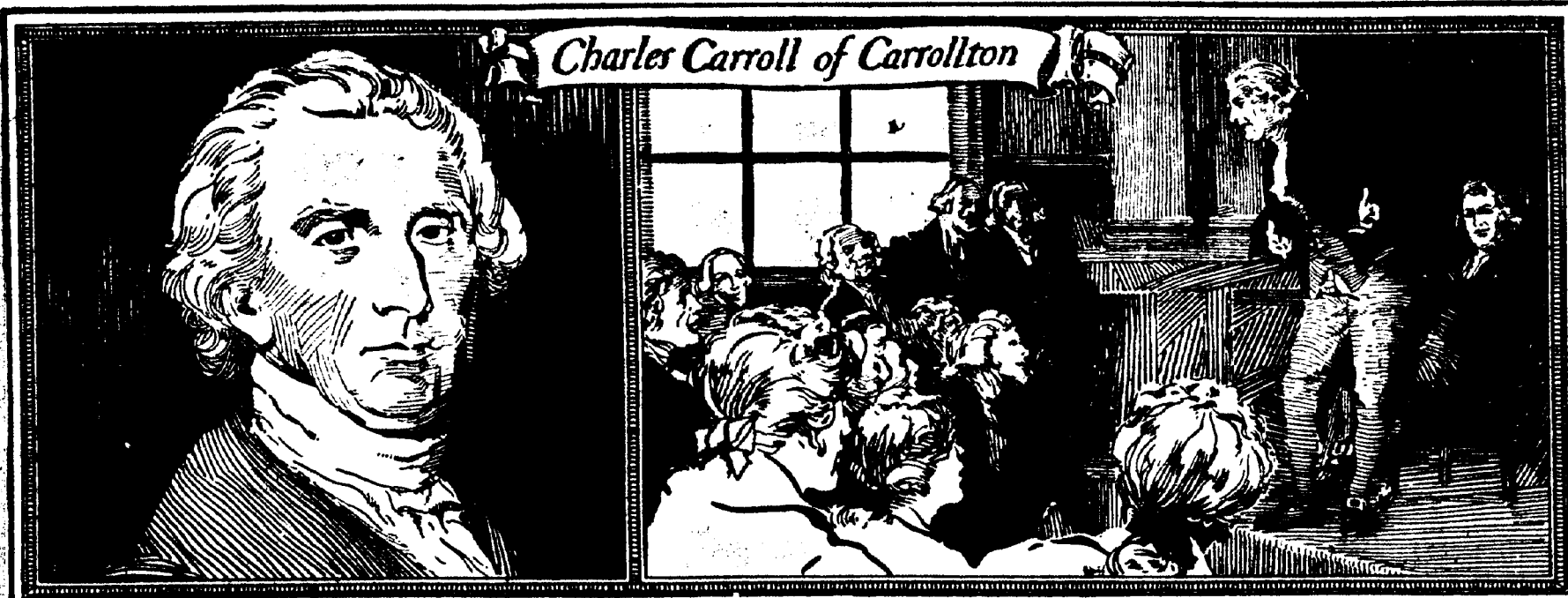
SAINT TAMMANY

Le climat le plus salubre des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa

"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-restaurant pour les excursions de dimanche à Covington. Départ de la gare terminale à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:55 p. m. Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphones Main 2888.



Charles Carroll of Carrollton, Md. "Father of Religious Liberty in America"

HISTORY proves, to their eternal honor, that the Catholics were the first in America to advocate the Freedom of all sects to worship at any shrine they chose to bend a knee. Of all the cavaliers of Maryland, none were more noble, and none adored Liberty more than Charles Carroll, who, with his kinsman, Archbishop John Carroll, strove for the hereditary rights of mankind to practice Civil and Religious Liberty. Carroll was one of the richest and most learned men in the Colonies, and when he proudly affixed his name to our immortal Declaration of Independence he courted the confiscation of his vast estates. A bystander facetiously remarked, as he did so, "There goes a few millions." He was elected to the National Convention which adopted the Constitution of the United States, but illness forbade his attendance. His cousin, though, Daniel Carroll, signed our National Law, which forever guarantees to Americans Civil, Religious and Personal Liberty. Carroll's manners were easy, affable and graceful, in all the elegancies of polite society few men were his superiors. His hospitality was nothing short of royal, and he was a lifetime user of light wines and barley brews. He died in his 95th year, the last survivor of the signers of the Declaration of Independence, and was looked upon with reverential regard by rich and poor alike. Fifty-eight years ago Anheuser-Busch launched their great institution, and have always brewed honest beers—the kind the illustrious Carroll loved to quaff. Day by day their famous brews have grown in popular favor until 7500 people are constantly employed to keep pace with the public demand. Their great brand—BUDWEISER—because of its quality, purity, mildness and exquisite flavor, exceeds the sale of all other beers by millions of bottles.

HISTORY proves, to their eternal honor, that the Catholics were the first in America to advocate the Freedom of all sects to worship at any shrine they chose to bend a knee.

ANHEUSER-BUSCH, ST. LOUIS, U.S.A.

Anheuser-Busch Branch Distributors New Orleans, La. Budweiser Means Moderation

Balles explosives.

On a trouvé sur les prisonniers autrichiens faits dans les dernières batailles l'ordre d'un commandant autrichien interdisant l'emploi de balles explosives, mais il résulte de récits même des prisonniers que les soldats ne tiennent aucun compte de cette défense. "Cet ordre, disent ils, nous a été lu par un officier qui ajoute, en outre, qu'une balle ordinaire ne peut pas transpercer l'ours russe, et à personnel on ne demanda de rendre les balles explosives.

BULLETIN FINANCIER.

Change.

New-York Sterling, bankers, demand... 47 Francs, bankers, demand... 569

Coton.

Table with columns for location (Galveston, Mobile, Savannah, Norfolk, Boston, Philadelphia, Memphis, Augusta, St. Louis, Honolulu, Little Rock, Dallas, Montgomery) and price (Midling, 0.00, 8.18, 8.63, 8.75, 9.30, 9.50, 9.45, 9.55, 8.87, 8.87, 9.06, 8.50, 8.30, 8.35)

Ventes.

Entre 10 a. m. et 4 p. m. — \$3,000 City is 91 1/2

Bons Divers.

Table with columns for item (Street Railroads, American Cities 6-65, Elham Ry. L. and P. Co. 1908, Elham Ry. L. and P. Co. ref. ex. 68, Canal and Charlotte R. R. 68, Fort Worth P. and L. Co. 1st mtg. 90, Houston L. and P. 1905 1st mtg. 90, Knoxville Ry. and L. Co. consol. 58, Knoxville Ry. and L. Co. ref. ex. 55, Little Rock Ry. and El. Co. 68, Memphis St. Ry. Co. 58, Meridian L. and Ry. Co. 58, Nashville Ry. and L. Co. 58, N. O. and Carrollton R. R. 58, N. O. City and Lake R. R. 58)

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

R. Petit Cardella vs. Nathan Johnson.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans — No. 70,390 — En vertu l'un writ fieri factus, qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre la rue Royale et Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, à 2 h. 15 a. m. du 16 juillet 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir: Un aménagement de sauto, dix (10) pneus, un lavabo, une table de milieu, une armoire en bois, un "Wet Set", trois chaises, une table, une table, une armoire en bois, un garde-manger, un dressoir.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant.

P. McGILL, Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

LUYS CHARBONNET, Avocat pour le demandeur.

adot 17 23 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Clara Boyle, veuve de Felix Legendre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,241 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons sur lesquelles ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Peter J. Blangin, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.

JAMES LEGENDRE par EUGENE J. McGINNEY, M. D. DIMITHY, Avocats.

adot 8 12 17

Succession de Henrietta Fettel, veuve en première nocce de Léon Lehmann, et épouse décédée de Mayer Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,284 — Division B — Attention que Mayer Levy a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres de administration dans la succession de Henrietta Fettel, veuve en première nocce de Léon Lehmann, et épouse décédée de Mayer Levy, décédée intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas faite en ce qui a trait à la propriété de cette succession, ne serait pas approuvée et homologuée.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.

FEITEL & FEITEL, Avocats.

adot 13 17 22

Succession de Elias Carter et Victorine Jackson, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,777 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George R. Bland, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

F. J. PUGH, Avocat.

adot 13 17 22

VENTES AUX ENCHERES.

Par ALBERT L. PAUL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Fort stock de marchandises de valeur du magasin d'objets d'art japonais et chinois.

NO. 304 RUE ROYALE.

Comprenant un grand assortiment de choix et variétés de porcelaines de Chine, vases et coupes, de magnifiques tables en bois d'Inde, etc. Des cultures assorties, bronzes, vases, ornements plaques, éléphants, bouddhas, un assortiment de bambous et bois de santal. Grand assortiment de kimonos en soie et en satin, robes, chapeaux, manteaux, marlin, smoking, mouchoirs, pantalons, pousées, et des centaines d'autres objets. Également de magnifiques "silent salesmen", vitrines, installations et bagages.

Succession de Quang Jee Chung.

No. 111,317, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B. — Seront vendus à l'enchère publique, MARDI 17 adot 1915, à 11 heures du matin, sur les lieux No. 304 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable First D. King, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 16 juillet 1915, pour compte de la dite succession.

Conditions — Comptant. Député requis.

ALBERT L. PAUL, Encanteur.

CLAUDE L. JOHNSON, Avocat.

adot 8 15 17

au pillage! Tandis que Marthe, au contraire, déjà riche par d'Auberiennes, pourrait se payer de luxe de conserver son domaine intact, et depuis longtemps, en pensée, — car il partageait la croyance populaire qui attache une idée de fin prochaine à la rédaction ou au dépôt d'un testament et reculait d'année en année le soin de régler définitivement ses suprêmes volontés — il la considérait comme son héritière.

C'était injuste et méchant, et il le savait. Aussi avait-il longtemps espéré qu'une occasion de se brouiller avec les Renaud s'offrirait. Cela lui fournirait un prétexte légitime pour ne point s'acquitter envers eux d'une part, et leur enlever, de l'autre, la portion d'héritage sur laquelle ils étaient en droit de compter. L'occasion si impatientement guettée ne s'était point présentée. Marthe et son mari s'étaient toujours montrés, quoi qu'il dit ou qu'il fit pour leur être désagréable, parfaits de tact et de bonté. Il en gardait une irritation secrète, car, malgré tout, il craignait, le moment venu, de n'avoir pas le courage de les dévouiller si, même à ses propres yeux, il ne pouvait justifier, par un semblant de raison, sa mauvaise action. Et le bonhomme vivait dans l'attente d'un événement qui servirait ses dessein. Sa douceur affectueuse, l'intérêt qu'il prenait subitement, ce soir à la situation de ses cousins, tout cela n'était qu'un piège, sournoisement tendu, dans lequel il espérait bien que l'ingénieur viendrait se je-

ter. Il le savait embarrassé, menacé par son crédit. La fuite du caissier une fois connue, on s'était plu à exagérer l'importance de son détournement, et l'opinion courante, à Melun comme aux Lys, était qu'avant peu la fonderie serait mise en faillite. On traitait d'imprudents et de fous les entrepreneurs qui avaient accepté d'édifier les foyers nécessaires à la fabrication de l'acier jaune, dont la découverte, maintenant connue du monde des métallurgistes, excitait contre l'ingénieur la malveillance et l'envie de ses concurrents.

Aussi Grenouil s'était-il maintes fois étonné depuis quelques semaines que si Marthe ni son mari ne lui eussent fait part de leurs inquiétudes ne fut-ce qu'afin de s'assurer de ses dispositions pour le jour où la catastrophe prédite autour d'eux ne paraîtrait plus être évitée.

"Bah! s'était-il dit, c'est que la situation n'est pas aussi mauvaise qu'on le raconte. Chevalier finance, et tant qu'il aura, ça ira!" Mais ça n'allait décidément plus. La semaine précédente, les travaux en cours à l'usine avaient été brusquement suspendus; les ouvriers avaient quitté le pays, et l'on savait, par une indiscretion du contremaître maçon que, Renaud n'aurait pu payer la somme qu'il s'était engagé à verser lorsque le gros-œuvre serait terminé; les entrepreneurs avaient décidé d'attendre pour achever le travail qu'il se fût exécuté.

Dès ce moment, le plan de Grenouil

avait été tracé. Il se rendait compte qu'il lui serait quasi impossible de se dérober à une demande d'emprunt qui lui serait faite directement par Marthe ou par son mari lorsqu'on lui dirait en face que, s'il refusait, c'était la ruine, l'usine vendue, les petites sales pain. Et rependant le bonhomme était bien résolu, quoi qu'il arrivât, à ne pas sortir un sou de sa poche.

Le mieux était donc de ne pas attendre que la nécessité forçât ses cousins à implorer sa pitié. Il lui était si facile de provoquer les confidences de Renaud! Ensuite il feindrait une grande surprise, s'apitoierait, prendrait le ciel à témoin de ses bonnes intentions et gémirait sur sa pénurie d'argent que ses récentes acquisitions de terrains pouvaient presque justifier. On ne lui aurait rien demandé. Il n'aurait rien refusé. Mais on savait néanmoins qu'il ne pouvait rien, et qu'en cas de détresse on devait s'adresser ailleurs. Marthe, dont il connaissait l'embrayage fierlé, lui en garderait certainement rancune, car elle était trop fine pour ne pas deviner ses ruses et ses habiletés. Mais cette bouderie comblerait ses vœux, car il en profiterait pour espacer ses visites et, peu à peu, les supprimer tout à fait. Plus tard, si Renaud se tirait d'affaire, si la prospérité régnait dans la maison, rien ne l'empêcherait de renouer les relations brisées. Alors, pas plus qu'aujourd'hui, le cynique vieillard ne serait embarrassé pour trouver un prétexte qui justifiât sa conduite, et, désormais sans inquié-

tude, il se laisserait dorloter comme par le passé...

Une bande joyeuse, composée de couples, traversa la route en chantant. Puis le refrain mourut au milieu des rires qui s'élevaient et ce furent bientôt dans la nuit les cris effarouchés, la galopade éperdue des filles lutinées qui s'enfuyaient.

— S'amusement-ils! murmura Grenouil avec un soupir d'envie. Est-ce que ça ne vous fait pas regretter vos vingt ans?

Pour toute réponse, Renaud secoua mélancoliquement la tête, tandis que son cousin affirmait, en se frappant solennellement la poitrine: — Moi, ça me renoue!

— Ce n'est pas pour rien, je le vois, observa l'ingénieur amusé, malgré lui, par la conviction du vieillard, que les garçons du pays vous ont surnommé le père la Tendresse...

Mais, tout aussitôt repris par ses préoccupations, il ajouta: — Vous êtes heureux d'avoir pu garder cette jeunesse de cœur et de ne pas sentir le poids de l'existence... Je me sens si las, si accablé!

— Avec la vie que vous menez, mon cher, ça n'est pas étonnant, affirma Grenouil. Vous êtes toujours le premier levé, le dernier couché... Et encore, couché, — il eut une grimace de doute, — je ne suis pas au juste ni quand ni comment vous dormez, car bien souvent, la nuit, quand mes douleurs me tourmentent, si je mets par hasard le nez à la fenêtre, j'aperçois toujours de la lumière dans votre ca-

binet de travail. Vous avez trop d'am-

binet de travail. Vous avez trop d'am-

binet de travail. Vous avez trop d'am-

binet de travail. Vous avez trop d'am-

binet de travail. Vous avez trop d'am-

binet de travail. Vous avez trop d'am-

binet de travail. Vous avez trop d'am-

binet de travail. Vous avez trop d'am-

homme de courage et de volonté qui a tout prévu, tout pesé et que rien n'arrêtera. Grenouil le regarda curieusement. Un respect lui venait pour cette force inspirée par un ardent et noble amour. Mais, écartant à sa manie de dénigrement, il eut un haussement d'épaules.

— Tout, c'est beaucoup, mon cousin, dit-il avec un mauvais rire qui retentissait cruellement dans l'âme de l'autre. C'est peut-être trop!

Mais cette fois ce fut un regard de pitié que l'ingénieur laissa tomber sur lui, tandis qu'il reprenait d'une voix grave, avec l'espoir d'atteindre dans le cœur du vieillard une fibre vierge qui vibrerait s'il savait la toucher: — On voit que vous n'êtes pas père, vous! Autrement vous me comprendriez et vous m'approuveriez! Ah! si mes espérances se réalisaient, je ne sentirais plus le poids des années! Comme j'aurais mes souffrances, mes privations, mes fatigues... Je serais fier d'avoir vécu et comme je mourrais content si je pouvais laisser à mes enfants une fortune et un nom!

A Continuer.

AVIS A NOS ABONNES.

Toujours soucieux de servir nos lecteurs avec ponctualité nous serions très reconnaissants aux personnes qui ne recevraient pas leur journal régulièrement, de nous prévenir au plus vite. Téléphones Main 3487.